



PRÉFÈTE DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau des finances locales
et de l'intercommunalité

Contrôle budgétaire Fiche pratique n°4

La note de présentation brève et synthétique

L'article L.2313-1 du CGCT précise qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif **afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux**.

Cette fiche devra notamment contenir les informations suivantes :

1. Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population etc.
2. Priorités de budget
3. Ressources et charges de sections de fonctionnement et d'investissement (évolution et structure)
4. Montant du budget consolidé (des budgets annexes)
5. Crédits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels
6. Niveau de l'épargne brut (ou CAF) et niveau de l'épargne nette
7. Niveau de l'endettement de la collectivité
8. Capacité de désendettement
9. Niveau des taux d'imposition
10. Principaux ratios
11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel